

Les règles de l'art Amiante SS4 peuvent uniquement être mises en œuvre par le personnel formé au risque
amiante

RECouvreMENT DE PEINTURE / RPE / ENDUIT CIMENT DE FAÇADE [EXTÉRIEUR] - INTERVENTION PONCTUELLE

Opérateur : 1

Empoussièremment :

Niveau 1



Empoussièremment donné à titre indicatif à valider par une mesure sur opérateur

Liste du matériel et consommables pour cette situation :



Barrières

Équipement
approprié
aux travaux
en hauteurRouleau /
Brosse

Adhésif

Film de
propretéLingettes
hydro
alcooliquesSacs
déchets
amianteTine de
peinture

MPC lié(s) au
processus :

TRAVAIL À L'HUMIDE

EPI :

Bottes ou
chaussures
avec
surchaussuresDeux
combinaisons
de type 5Demi-
masque avec
filtres P3

Gants

Sous-
vêtements à
usage unique

Mis à jour le 08/09/2023

Retrouvez cette
fiche sur mobile



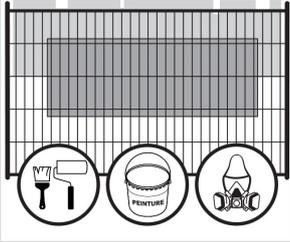
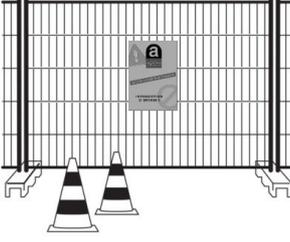
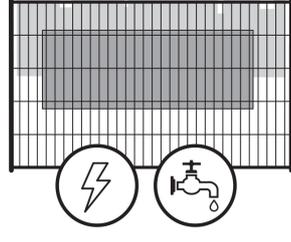
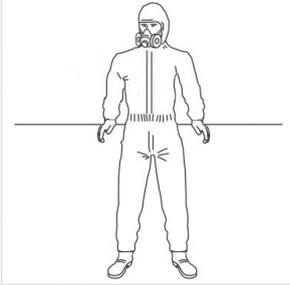
Règles de l'Art Amiante

reglesdelartamiante.fr

Les règles de l'art Amiante SS4 peuvent uniquement être mises en œuvre par le personnel formé au risque amiante

ÉTAPE 1 DU PARCOURS :

PRÉPARATION

 <ol style="list-style-type: none"> 1 Lire le rapport de repérage 2 Vérifier l'adéquation entre le rapport de repérage amiante et le programme des travaux 3 S'assurer que le donneur d'ordre a informé les occupants de ne pas ouvrir les fenêtres pendant l'intervention 4 Analyser les risques liés à la coactivité simultanée ou successive 5 Choisir le mode opératoire correspondant à l'intervention 	 <ol style="list-style-type: none"> 6 Établir les documents nécessaires à la gestion des déchets 7 Vérifier la validité des formations des opérateurs et des encadrants 8 Prévoir le matériel, les consommables, les MPC et les EPI nécessaires à l'opération (voir la liste des EPI, du matériel et consommables nécessaires pour cette situation) 9 Vérifier l'ensemble du matériel avant l'intervention 	 <ol style="list-style-type: none"> 10 Baliser la zone d'intervention et en interdire l'accès 11 Informer, si nécessaire, les occupants qu'ils ne doivent pas ouvrir les fenêtres durant l'intervention 12 Mettre en place l'affichage obligatoire amiante (voir fiche téléchargeable) 13 Créer une zone à proximité de l'intervention pour y déposer le matériel, les consommables, les MPC et les EPI. Nota: Cette zone, à l'écart des regards, servira pour la décontamination de l'opérateur à la fin de l'opération 	 <ol style="list-style-type: none"> 14 Évacuer le matériel non nécessaire lors de l'intervention 15 S'assurer de la consignation des réseaux susceptibles de présenter des risques dans la zone de travail 16 Prévoir les énergies nécessaires à l'opération et l'alimentation jusqu'à la zone de travail et repérer la localisation de l'eau sur le chantier
 <ol style="list-style-type: none"> 17 Mettre en place un film de propreté sous la zone d'intervention 18 Mettre en place un film de propreté sur les ventilations, les fenêtres et en règle générale sur tout élément susceptible d'être contaminé à proximité immédiate de l'intervention 19 Mettre en place, si nécessaire, tout équipement approprié pour la réalisation de travaux en hauteur 	 <ol style="list-style-type: none"> 20 S'équiper des EPI adaptés à l'intervention 	 <ol style="list-style-type: none"> 21 Mettre une deuxième combinaison 	

Règles de l'Art Amiante

reglesdelartamiante.fr

Retrouvez cette
fiche sur mobile



Recouvrement de peinture / RPE / enduit ciment de façade [Extérieur] - Intervention Ponctuelle

Mis à jour le 08/09/2023

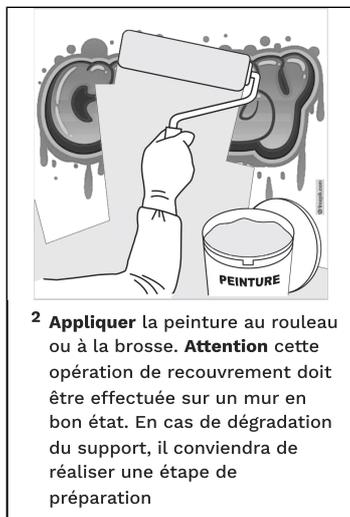
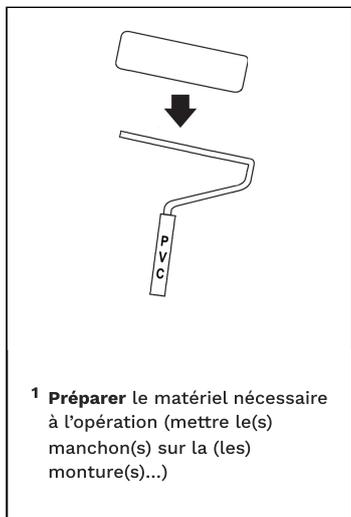
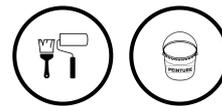
Retrouvez cette
fiche sur mobile



Les règles de l'art Amiante SS4 peuvent uniquement être mises en œuvre par le personnel formé au risque
amiante

ÉTAPE 2 DU PARCOURS :

INTERVENTION



Retrouvez cette
fiche sur mobile



Recouvrement de peinture / RPE / enduit ciment de façade [Extérieur] - Intervention Ponctuelle

Mis à jour le 08/09/2023

Retrouvez cette
fiche sur mobile



Règles de l'Art Amiante

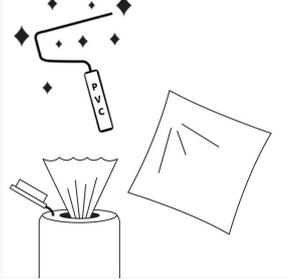
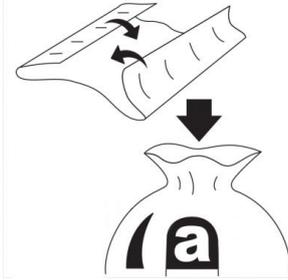
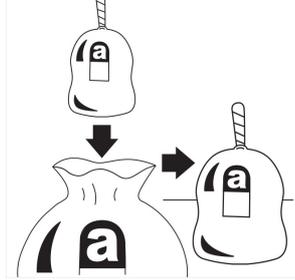
[reglesdelartamiante.fr](https://www.reglesdelartamiante.fr)

Les règles de l'art Amiante SS4 peuvent uniquement être mises en œuvre par le personnel formé au risque amiante

ÉTAPE 3 DU PARCOURS :

REPLI



 <p>1 Nettoyer l'ensemble des outils et matériels décontaminables utilisés lors de l'intervention à l'aide de lingettes puis les ranger. Attention : les manches en bois ne sont pas décontaminables</p> <p>2 Jeter les lingettes dans le sac déchets amiante</p>	 <p>3 Nettoyer le(s) film(s) de propreté à l'aide de lingettes</p>	 <p>4 Replier le(s) film(s) de propreté avec les lingettes et le(s) mettre en sac déchets amiante</p> <p>5 Jeter les éléments non réutilisables dans le sac déchets amiante (rouleau(x), brosse(s))</p>	 <p>6 Fermer le sac déchets amiante avec de l'adhésif (type col de cygne)</p> <p>7 Mettre ce sac dans un deuxième sac déchets amiante et le fermer à l'aide d'adhésif (type col de cygne)</p> <p>8 Nettoyer le(s) sac(s) déchets amiante à l'aide de lingettes avant de le(s) placer en zone de stockage de déchets</p> <p>9 Jeter les lingettes dans le sac déchets amiante prévu pour la décontamination</p>
---	--	---	---



Recouvrement de peinture / RPE / enduit ciment de façade [Extérieur] - Intervention Ponctuelle

Mis à jour le 08/09/2023

Retrouvez cette
fiche sur mobile



Les règles de l'art Amiante SS4 peuvent uniquement être mises en œuvre par le personnel formé au risque amiante

ÉTAPE 4 DU PARCOURS :

DÉCONTAMINATION



- 1 Se placer** sur un film de propreté ou dans un sac déchets amiante
- 2 Nettoyer** la première combinaison et les bottes à l'aide de lingettes
- 3 Jeter** les lingettes dans le sac déchets amiante

- 4 Retirer** la première combinaison en la roulant sur elle-même vers l'extérieur (technique de la peau de lapin) et la mettre dans le sac déchets amiante
- 5 Fermer** le sac déchets amiante en laissant un emplacement suffisamment grand pour les cartouches P3 et la deuxième combinaison

- 6 Nettoyer** la deuxième combinaison et les bottes à l'aide de lingettes puis jeter les lingettes dans le sac déchets amiante
- 7 Retirer** les adhésifs de la combinaison et des bottes puis placer les adhésifs dans le sac déchets amiante
- 8 Retirer** les bottes (ou les chaussures) et les ensacher dans un sac amiante puis le fermer à l'aide d'adhésif (type col de cygne)
- 9 Mettre** ce sac dans un deuxième sac amiante et le fermer à l'aide d'adhésif (type col de cygne)

- 10 Retirer** la deuxième combinaison en la roulant sur elle-même vers l'extérieur (technique de la peau de lapin) et la mettre dans le sac déchets amiante
- 11 Retirer** les sous vêtements à usage unique et les mettre dans le sac déchets amiante
- 12 Garder** le masque jusqu'à la fin de la décontamination

- 13 Retirer** et envelopper les cartouches P3 à l'aide de lingettes et les placer dans le sac déchets amiante

- 14 Retirer** le masque
- 15 Nettoyer** le masque à l'aide de lingettes et les jeter avec les cartouches P3
- 16 Ranger** le masque dans sa boîte

- 17 Fermer** le sac déchets amiante à l'aide d'adhésif (type col de cygne)
- 18 Nettoyer** le sac déchets amiante à l'aide de lingettes
- 19 Jeter** les lingettes dans le deuxième sac déchets amiante

- 20 Mettre** ce sac dans un deuxième sac déchets amiante et le fermer à l'aide d'adhésif (type col de cygne)
- 21 Mettre** les sacs déchets dans la zone appropriée en vue de leur gestion
- 22 Prendre** une douche d'hygiène si possible sur place ou dans les locaux prévus par l'employeur



Recouvrement de peinture / RPE / enduit ciment de façade [Extérieur] - Intervention Ponctuelle

Mis à jour le 08/09/2023

Retrouvez cette
fiche sur mobile

